



Renonciation succession et relance d'huissier

Par **cacharelle**, le **26/10/2013 à 10:46**

Bonjour

suite au décès de mon père en Avril de cette année , le notaire à mon frère et moi-même nous a conseillé de renoncer à la succession, ce que j'ai fait . ,

la maison de crédit finaref , me relance constamment depuis, j'ai beau leur adresser le procès verbal de renonciation rien n'y fait

j'ai interrogé le TGI en charge de ma renonciation , ils m'ont dit de ne rien faire .

je ne suis pas cosignataire avec mon père sur les crédits souscrits

ni prêts que finaref a autorisé à mon père ceci dit auprès d' une personne agée de 85 ans

donc n'ayant plus tout à fait notion.

merci pour vos informations

cordialement